

Effondrement

L'effondrement du viaduc du boulevard de la Concorde est une tragédie humaine au sens le plus pur : injuste et inconvenante. Quand un tablier de béton et d'asphalte s'effondre sur des automobilistes circulant là où défilent quotidiennement plus de 60 000 voitures, c'est qu'il y a manquement. L'enquête menée par Pierre-Marc Johnson aura beau tenter de faire croire — voire démontrer! — à la population que cet effondrement est dû à un défaut de fabrication, les automobilistes québécois ne sont pas dupes, ils savent bien qu'ils utilisent jour après jour un réseau désuet et mal entretenu. Comme le dit le vieil adage, un malheur n'arrive jamais seul.

L'État québécois est certes à blâmer dans cette affaire, mais pour tout dire, c'est sa capacité financière à assumer ses responsabilités qui est mise en cause. Et il y a d'autres manifestations de cette insuffisance budgétaire : les listes d'attente dans le réseau de la santé, les installations scolaires désuètes, l'état du réseau routier en général, les coupures dans les festivités de la Fête nationale, etc. En fait, c'est la capacité de l'État québécois à servir le peuple qui s'effondre.

Dans le cadre financier *canadian*, l'État québécois est asphyxié alors que ses dépenses en santé, en éducation et en infrastructures (construction ET entretien) sont en progression constante. L'État québécois doit améliorer sa situation financière, mais ne peut en demander plus au peuple du Québec déjà beaucoup trop sollicité en impôts et en taxes. C'est à Ottawa que l'État québécois doit aller chercher ce qu'il lui fait défaut. Les Québécois n'ont plus les moyens de payer pour faire fonctionner deux États. Le Québec doit pouvoir disposer de tous ses impôts au plus vite.

La solution est évidemment l'indépendance nationale. Or, d'ici là, le gouvernement du Québec doit refuser le pacte fiscal actuel. En 1996, quand Lucien Bouchard - celui qui est aujourd'hui déçu des Québécois - a adopté la loi contraignant le gouvernement à l'équilibre budgétaire, il acceptait alors le cadre financier imposé par Ottawa. Cette loi était une démission du gouvernement du Québec dans sa lutte politique avec Ottawa pour améliorer sa capacité financière. Au lieu de continuer la bataille pour rapatrier les points d'impôt qui lui sont dus depuis des lustres, Bouchard choisissait de diminuer les dépenses en santé, en éducation et en entretien de toutes les infrastructures.

Les Québécois n'ont pas à subir le manque de courage de leur élite politique. La sécurité des Québécois qui circulent sur les routes ne doit plus être menacée par le sous-financement de son État national. Au Québec, il y a deux gouvernements et des dédoublements, absurdes en soi. Un de ces gouvernements doit nécessairement disparaître du territoire. Il s'agit de celui qui n'agit pas dans l'intérêt national des Québécois : Ottawa.

Lors de la campagne électorale qui s'annonce au Québec, un parti aura-t-il le courage de proposer aux Québécois la résolution unilatérale du déséquilibre fiscal, le rapatriement de tous nos points d'impôts? Un seul rapport d'impôts pour les Québécois. Le rapport de force fiscal entre Ottawa et Québec sera alors inversé. Encore dans la fédération, le gouvernement du Québec transférera les sommes dues à Ottawa selon les services rendus.

Le gouvernement du Québec doit reprendre l'initiative, sa survie en dépend. Qu'un parti fasse cette proposition et il sera appuyé par le peuple comme jamais, que cela respecte la constitution *canadian* ou non.

Félix Pinel
Organisation
Mouvement pour une organisation sur la souveraineté (MES)